

que les organismes canadiens constitués manquaient d'affiliations. Sans doute, le mouvement des petites ligues est fortement organisé par le bureau central de Pennsylvanie qui continue de diriger et d'orienter le programme.

J'ai écouté le député de Regina-Lake Centre et le député de Saint-Jean-Lancaster (M. Bell) et j'ai été heureux de constater que ni l'un ni l'autre n'ont soulevé la question de la prépondérance canadienne, comme on l'a fait dans d'autres milieux. La question de l'évolution des institutions et des organismes régis dans notre propre société provoque une discussion qui n'est pas toujours fructueuse.

J'ai écouté ceux qui appuient le point de vue de Watkins dans le domaine industriel. Le préopinant est de ceux-là. Je ne suis pas un de ceux qui partagent ce point de vue. Je ne partage pas l'inquiétude si souvent exprimée à ce sujet. Nous ne pouvons pas vraiment, je crois, faire du lacrosse notre sport national comme l'ont proposé certains députés à diverses reprises. C'est probablement le seul sport distinctement canadien qui jouit d'une participation étendue. Nous avons cessé depuis longtemps de vouloir faire du cricket le sport national du Canada, car il ne s'est pas implanté ici et n'est pas aussi populaire que d'autre sports.

Il est indéniable, à mon avis, que l'influence de la télévision a favorisé des sports tels que le hockey, le football et le baseball. Je crois que nos voisins du Sud devront accepter les joueurs de hockey canadiens et que nous devons accepter les joueurs de football américains. Je présume qu'il y aura une expansion de baseball au Canada. C'est un sport qui s'adapte à la télévision et c'est un spectacle auquel nos gens aiment assister.

● (4.20 p.m.)

Je suis de ceux qui aiment ces sports autant que n'importe quel député, et je ne dirai jamais que nous devrions mépriser les sports qui s'attirent un vaste auditoire nord-américain, ou encore déplorer qu'ils le fassent. Il me semble que nous avons une gamme étendue d'activités sportives, sociales et culturelles, dont le baseball, communes à tout le continent nord-américain et que les associations, les organismes qui se sont consacrés à promouvoir ce genre de sport méritent, quant à moi, d'être bien accueillis.

A cause du programme qu'elles ont su organiser, les «petites ligues» devraient être encouragées dans toute la mesure du possible. C'est

[M. Francis.]

un groupe très bien organisé. Les jeunes et les parents y participent volontairement en grand nombre.

On me dit qu'il existe toute une série d'inter-ligues entre les villes canadiennes et américaines le long de la frontière. Lorsque les équipes canadiennes n'ont pas suffisamment de membres, elles fournissent des remplaçants et jouent des deux côtés de la frontière avec les équipes américaines. A mon avis, c'est une activité utile et saine, qui encourage, dès l'enfance, la bonne volonté sur le plan international.

Monsieur l'Orateur, en étudiant le bill, j'ai signalé aux députés le fait qu'il reste un problème à résoudre. Il a trait à certains autres groupes qu'on reconnaît et appuie officiellement. J'estime que les députés devraient aussi s'arrêter à la question fondamentale de la forme que devront prendre cet encouragement et cette reconnaissance. Combien de semaines devons-nous donner au baseball, au football, au hockey; aux ligues Babe Ruth, Peewee, Junior, aux «petites ligues» et aux divers groupes ainsi organisés? Avant de décider que telle ou telle semaine sera la semaine des «petite ligues», nous aurions dû établir une politique pour être prêts à dire aux autres groupes, «Voilà le genre d'encouragement et de reconnaissance que nous sommes disposés à vous accorder; nous vous souhaitons le plus grand succès dans l'établissement de votre programme.»

M. F. J. Bigg (Pembina): Monsieur l'Orateur, il est bon d'avoir une heure consacrée aux mesures d'initiative parlementaire car cela nous permet de temps en temps d'entendre une suggestion rafraîchissante comme celle-ci. Je m'empresse d'appuyer sans réserve l'idée de donner autant de publicité, d'encouragement et d'aide, financière ou autre, qu'il nous est possible d'en accorder à ceux qui dirigent les «petites ligues» de baseball.

En tant que membre de la Gendarmerie royale, je me suis trouvé en contact étroit avec des adolescents dévoyés et mon expérience, jointe à celle d'autres personnes avec qui je travaillais, m'a démontré que là où les jeunes s'occupaient de choses dans le genre du baseball des «petites ligues», le taux de délinquance juvénile tombait de façon spectaculaire.

Je me souviens d'une certaine ville où les tribunaux pour jeunes délinquants devaient tenir chaque semaine des audiences spéciales. Un jeune caporal de la Gendarmerie royale organisa dans cette ville une classe de